



ASSOCIATION TA1AMI

Parce que tout le monde a besoin d'un ami...

BILAN PROJET Enfants AlphaDigital



Le numérique, le jeu culturel et les sorties culturelles pour accompagner les enfants isolés en grandes difficultés scolaires.



Bilan destiné à toutes les associations, les structures... qui accompagnent les enfants en difficultés scolaires.

SOMMAIRE

I - OBJET DU PROJET

II - PREALABLES AU PROJET

- II-1 : Relations formalisées avec le Centre Social
- II-2 : Salle commune
- II-3 : Séance d'information Parents/Enfants/Bénévoles/Centre Social
- II-4 : Des relations formalisées avec le Bénévole
- II-5 : Un(e) référent(e) par Centre Social
- II-6 : Document prêt tablette et jeu éducatif
- II-7 : La tablette
- II-8 : Les jeux éducatifs
- II-9 : Questionnaire de suivi d'un enfant
- II-10 : Agenda de suivi
- II-11 : Matériel nécessaire au projet
- II-12 : Le Centre Social pilote

III - LES ACTIONS MISES EN OEUVRE (Constats et axes d'amélioration)

- III-1 : Les cours du soir
- III-2 : Les activités culturelles

IV - BILAN GENERAL

- IV-1 : Bilan qualitatif
- IV-2 : Expérience intégration d'un parent comme bénévole
- IV-3 : Bilan quantitatif
- IV-4 : Bilan financier

V - MARKETING ET COMMUNICATION

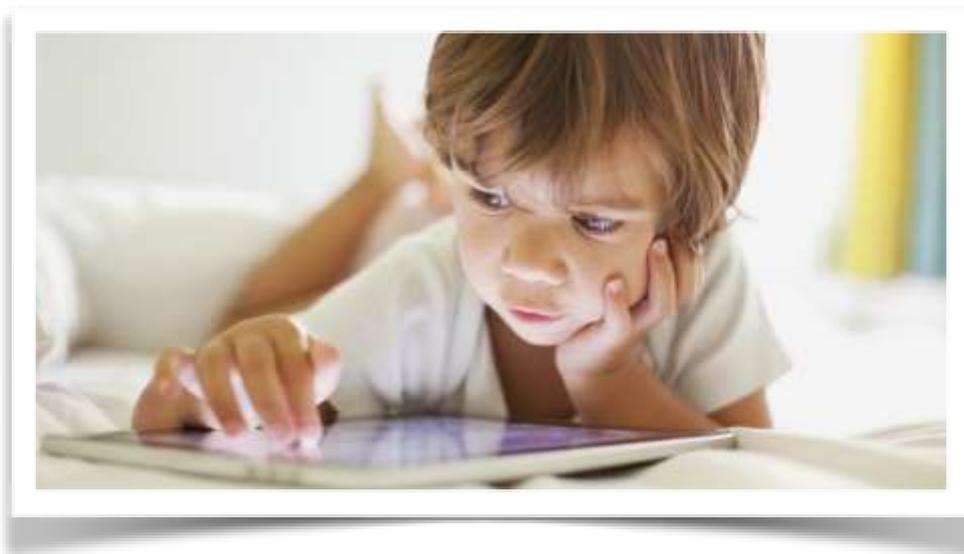
- V-1 : Dossier de synthèse
- V-2 : Action auprès des médias
- V-3 : Communiqué de presse

VI - Remerciements

- Fondation Caisse d'épargne Hauts-de-France,
- Fondation de France,
- Fondation SNCF,
- Centre social Faubourg de Béthune à Lille.

VII - Annexe

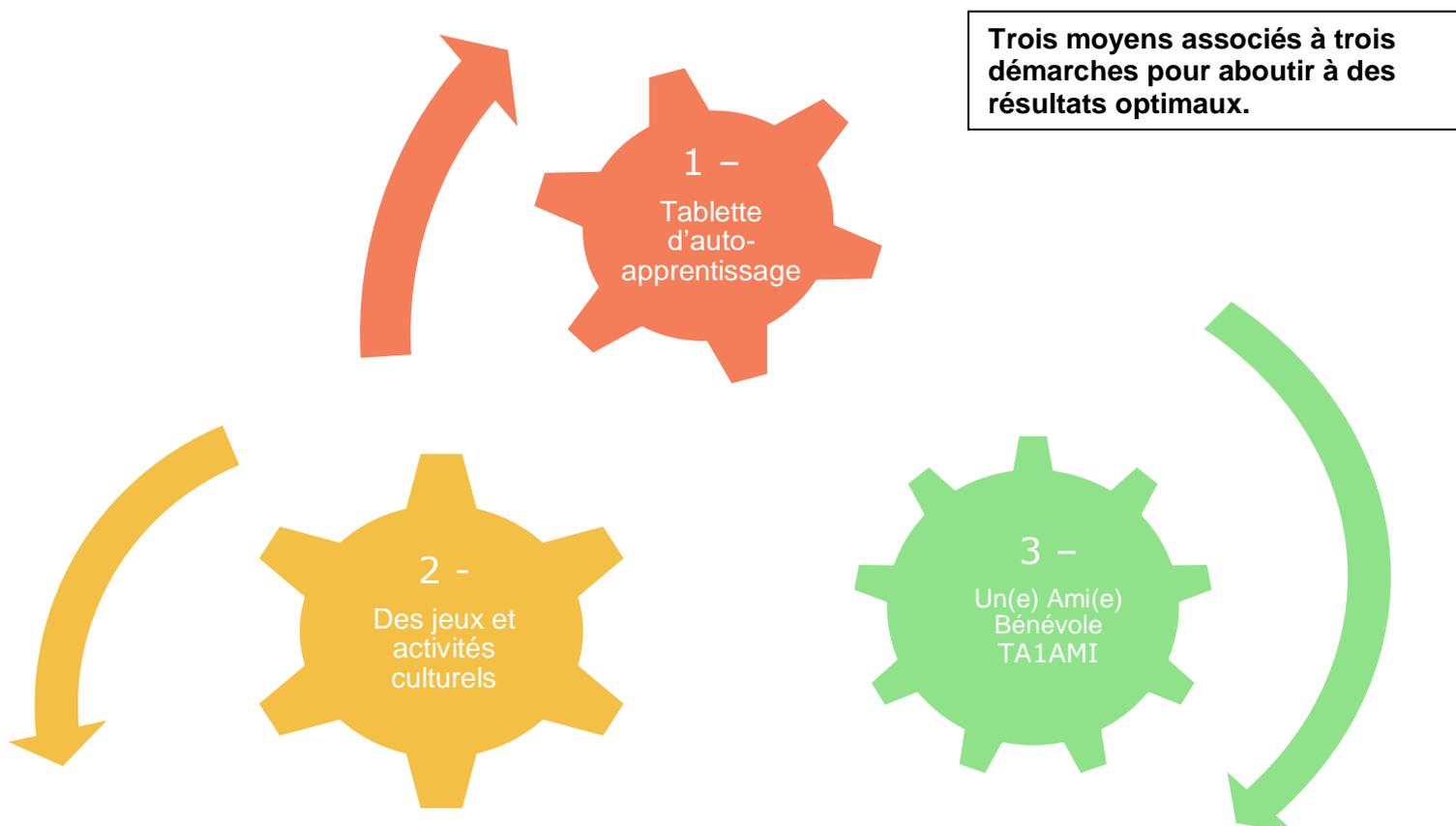
I - Objet du projet



L'objet du projet « Enfants AlphaDigital » consiste à donner aux enfants de la génération Alpha en grandes difficultés scolaires (enfants essentiellement allophones), tous les moyens modernes et éprouvés pour rattraper leur retard scolaire de la façon la plus efficace possible et dans des délais les plus faibles possibles.

Trois moyens vont être associés à trois démarches pour aboutir aux meilleurs résultats possibles :

- ✓ Une tablette d'auto-apprentissage pour pouvoir apprendre plus facilement,
- ✓ Des jeux et des activités culturelles pour apprendre en s'amusant,
- ✓ Un(e) Amie(e) Bénévole dédié(e) à l'enfant pendant l'année scolaire.



II - Préalables au projet

II-1 : Relations formalisées avec le Centre Social

La relation avec le Centre Social (qui gère les enfants d'un quartier ou d'une ville) est formalisée par une convention. Elle définit entre autres le rôle de l'association, précise comment les différentes interventions se font et comment le Centre Social propose à l'association les enfants qui sont en grandes difficultés scolaires. Tous les bénévoles sont assurés en Responsabilité Civile par l'association. (*Voir Annexe 1 : Convention avec le Centre Social*)

Le projet pilote avec le Centre social a démarré le **01/01/2019** et s'est terminé le **31/07/2019**.

II-2 : Salle commune

Une salle commune est d'ailleurs mise à disposition par le Centre Social pour l'association. Cette salle commune est gratuite et permet à l'association de s'occuper des enfants en grande difficultés le soir après l'école. C'est un accord commun avec le Centre Social et l'Association pour être présent au mieux pour l'enfant et l'accompagner dans un lieu accessible à l'enfant et aux parents.

II-3 : Séance d'information Parents/Enfants Bénévoles/Centre Social

Une séance d'informations est proposée et nécessaire avant tout accompagnement scolaire et individuel sur le projet Enfants AlphaDigital. Les sujets abordés sont divers : comment bien se servir de la tablette, les différentes applications installées, comment bien s'en servir, dans quel but...

Les différentes règles à respecter dans notre monde d'interconnexion pour une bonne utilisation de la tablette et des jeux éducatifs (*Utilisation de l'excellent Guide Pratique **La famille Tout-Ecran : conseil en éducation aux médias et à l'information, guide du CLEMI** disponible sur Internet*)

La séance d'information est d'ailleurs souvent suivie d'un repas avec les bénévoles les parents ainsi que les enfants et se clôture par une sortie culturelle.

II-4 : Des relations formalisées avec le Bénévole

Le bénévole avant tout engagement (qui doit d'ailleurs être présent pour une période minimum d'une année scolaire) doit suivre une formation et avoir la connaissance de la **Charte internationale de protection de l'enfant** (Charte intéressante qui donne quelques informations utiles pour toute activité à destination d'un enfant, disponible sur Internet), au préalable pour pouvoir exercer une activité de soutien scolaire auprès de l'enfant.

Il doit aussi signer une Charte réalisée par l'association TA1AMI : voir *Charte du Bénévole en Annexe 2*.

Le bénévole doit aussi faire parvenir un extrait de son casier judiciaire car cela est nécessaire pour travailler avec des enfants ; l'association prend toutes les précautions nécessaires au préalable. Comment faire ? Le bénévole peut faire sa demande de casier judiciaire en ligne sur casier-judiciaire.justice.gouv.fr tout est renseigné sur le site ainsi que toutes les démarches à suivre.

II-5 : Un(e) Référent(e) par Centre Social

Un(e) référent(e) de l'association pour chaque Centre Social doit également être nommée et être ainsi en contact avec les parents, le bénévole, le Centre Social à n'importe quel moment utile.

Il est préférable que le(la) Référent(e) participe aussi à chaque cours du soir réalisé avec les enfants et les bénévoles. Il(elle) est le gardien(e) du bon déroulement des cours.

II-6 : Document prêt tablette et jeu éducatif

Un formulaire de prêt pour les tablettes et les jeux éducatifs doit être mis en place afin de pouvoir prêter la tablette ou un jeu au bénévole qui désire préparer des activités chez lui ou s'entraîner chez lui pour mieux avoir connaissance entre autres des différentes applications mises en œuvre sur la tablette... Ce formulaire est nécessaire à la bonne gestion des prêts. Le formulaire est daté, puis signé par la personne qui emprunte la tablette (ou le jeu éducatif) et signé aussi lors de la restitution. Cela permet d'éviter les vols, les détériorations et nous avons donc connaissance de chaque personne qui a emprunté la tablette. Ce formulaire est aussi utilisé lorsque la famille souhaite emprunter la tablette ou un jeu éducatif le week-end afin que l'enfant (voire le parent) puisse travailler chez lui.

II-7 : La Tablette

Douze tablettes ont été achetées pour permettre à chaque enfants et bénévoles de pouvoir en disposer durant les cours du soir. Sur ces tablettes nous avons installé différents logiciels éducatifs gratuits au grand nombre du nom d'Itooch qui vont du CP au CM2 contenant l'apprentissage du français, du calcul, de l'écriture ce qui permet à l'enfant d'approfondir et corriger ses difficultés sur la tablette dans une ambiance différente qu'avec un livre ou un cahier. Cette tablette servira de support aussi bien à l'enfant qu'à la famille. A l'issue de chaque cours du soir des « devoirs sur tablette » peuvent être proposés (pour travailler essentiellement le week-end).

Les applications utilisées sur la Tablette

(Téléchargées à partir de Google Play Store)



iTooch est l'application la plus utilisée sur la tablette car elle comprend des exercices et des cours détaillés pour les mathématiques et le français pour les classes allant du CP au CM2. De nombreux exercices sont à disposition ainsi que de nombreux cours détaillés si l'enfant n'arrive pas à faire ses exercices.



Monster numbers est utilisée sur la tablette surtout dès que l'enfant est fatigué (décrochage en fin de cours) : c'est une application qui permet aux enfants de jouer à un jeu tout en pratiquant les mathématiques, avec les additions, divisions, multiplications etc...afin de pouvoir passer au niveau suivant.



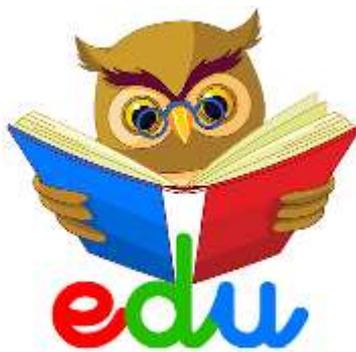
Autres applications utilisées :

Jeux éducatifs



L'application jeux éducatifs comprend plusieurs jeux éducatifs pour apprendre aux plus jeunes tout en s'amusant.

Syllabique



Cette application permet de mieux comprendre les mots et les syllabes en plaçant les différentes syllabes pour former le mot exact.

Multiplication Times Table Math Games FREE



Cette application permet d'apprendre et de pratiquer les maths avec différents petits exercices.

Pour retrouver toutes les applications utilisées ; Voir Annexe 4 : Guide utilisateur de la tablette.

NB : toutes les applications téléchargées sont gratuites et ne nécessitent pas de réseau (WIFI...) pour les utiliser.

Les tablettes utilisées ne doivent pas avoir accès à Internet... lors de l'utilisation avec les bénévoles, les enfants, les parents...

II-8 : Les jeux éducatifs

Des jeux éducatifs sont également à disposition des enfants et des bénévoles le soir. Le jeu culturel au service de l'égalité des chances. Des activités ludiques sont indispensables pour apprendre à écrire, à compter à partir de jeux de cartes et de jeux éducatifs. Ces jeux sont utilisés par les bénévoles et sont aussi fournis aux parents et aux enfants afin qu'ils puissent ensemble, à leur domicile, partager des activités et apprendre en famille.

Le TamTam Safari coffret CP



Ce jeu permet d'accompagner l'enfant dans l'apprentissage de la lecture, et lui permet de discuter avec l'Ami(e) Bénévole.

Brain Box



Le jeu comporte 49 cartes avec un sablier et un dé. Le but du jeu est de répondre à des questions posées par le Bénévole à partir d'images illustrées.

Autres jeux éducatifs utilisés :

Vocadingo



Il s'agit d'un jeu de vocabulaire avec 200 mots et leurs anagrammes, définitions et devinettes.

Cartatoto



C'est un jeu de multiplication pour apprendre en s'amusant les tables de multiplication.

Conjudingo



Le but de ce jeu est d'apprendre à conjuguer les verbes.

Mot Dingo



Le but de ce jeu est de construire des mots.

Pour retrouver tous les jeux éducatifs utilisés ; Voir Annexe 5 : Guide utilisateur des jeux culturels.

II-9 : Questionnaire de suivi d'un enfant

Un questionnaire de suivi de l'enfant doit être réalisé et complété par différentes personnes. Le questionnaire peut être rempli par le bénévole, le parent ou encore le Centre Social. Ce questionnaire est essentiel car il permet de suivre l'évolution de l'enfant tout au long de l'année scolaire en cours, sur les progrès qu'il a effectué, ses difficultés, les points sur lesquels il faut le plus travailler. Ce questionnaire est donc essentiel pour un bon suivi de l'enfant mais également essentiel pour mener à bien ce projet. Il est renseigné dans la majorité des cas en milieu de l'année scolaire. (Voir Questionnaire de suivi d'un enfant : Annexe3)

II-10 : Agenda de suivi

Un agenda de suivi est également mis en place car il permet à la fin de chaque cours du soir de noter ce que l'on a fait avec l'enfant durant la séance. Cet agenda peut donc être consulté par les parents, le Centre Social... Il est rempli par le bénévole qui a en charge l'enfant. Chaque bénévole a un agenda par enfant qui lui permet donc de mieux se retrouver dans les devoirs ou de spécifier les choses acquises par l'enfant, les exercices à revoir...

II-11 : Matériel nécessaire au projet

Une petite armoire qui ferme à clef, positionnée dans le bureau du Responsable Enfance du Centre Social, a été achetée pour permettre de ranger dans le Centre Social toutes les affaires dont nous avons besoin ; tablettes, jeux etc...

Des livres de lecture sont également à disposition pour les enfants le soir, si après leurs devoirs, ils souhaitent lire. De nombreux livres sont donc accessibles pour tous les âges du CP au CM2 pour que les enfants puissent perfectionner leur français.

Des cahiers d'écriture sont essentiels également pour les enfants qui ont du mal à bien écrire le français. Cela permet d'avoir des exemples sur la page de gauche du cahier, et sur la page de droite l'enfant peut s'aider du texte pour le recopier correctement et sans faute.

Dans la salle de classe mise à disposition par le Centre Social, des tables de multiplications sont accrochées sur les murs mais l'enfant peut également en disposer pour apprendre régulièrement les tables de multiplications afin qu'il n'ait plus de difficulté à la fin de l'année scolaire.

D'autres fournitures sont nécessaires pour mener à bien ce projet. Nous avons dû acheter pour des sorties culturelles au musée par exemple, des crayons de couleurs et des feuilles blanches pour que les enfants puissent dessiner des œuvres d'art durant la visite du musée. Ces crayons de couleurs peuvent d'ailleurs servir lors de nombreuses occasions.

II-12 : Le centre Social Pilote

Le choix du Centre Social a été primordial. Le Centre Social a été partie prenante du projet et a mis en œuvre tous les moyens afin que le projet se déroule dans les meilleures conditions. Le Centre Social pilote a été le Centre Social du Faubourg de Béthune de Lille. Dix enfants en grandes difficultés scolaires ont appliqué les nouvelles modalités d'accompagnement. Les enfants accompagnés ont été sélectionnés par le Centre Social et les équipes de l'école où ils sont scolarisés.

III - Les actions mises en œuvre (Constats et axes d'amélioration)



III-1 : Les cours du soir

Des cours du soir sont organisés durant toute l'année scolaire avec un bénévole qui accompagne le même enfant. Durant ces cours, le bénévole aide l'enfant dans un premier temps pour faire ses devoirs et essaie de l'aider au mieux dans l'apprentissage scolaire. Il lui donne toutes les explications nécessaires pour réussir. L'enfant se sent donc plus en confiance à l'école en ayant ses devoirs faits et expliqués pour le lendemain. Les différents devoirs réalisés sont notés par les bénévoles après chaque cours du soir dans un agenda dédié à l'enfant ; c'est une forme de carnet de correspondance qui est mis en place entre le bénévole, l'enfant et les parents pour un meilleur suivi.

A l'issue des cours, la tablette peut être laissée en prêt à l'enfant (avec accord du parent et signature du formulaire de prêt par un parent), ainsi qu'un jeu éducatif peut être aussi prêté (avec accord du parent et signature du formulaire de prêt par un parent). Les parents ainsi que l'enfant peuvent ainsi apprendre aisément chez eux.

En ce qui concerne les prêts, toujours utiliser le formulaire de prêt et réaliser le prêt sur une courte période (un weekend, quelques jours) afin de garantir au mieux la restitution de la tablette et du jeu.

Il y a lieu aussi de bien analyser avec la famille, le Centre Social, si les conditions du prêt permettent de garantir un retour du matériel.

Les points forts/faibles des cours du soir vus par le bénévole

Points forts

1+ **L'enfant se sent en confiance :**

L'enfant se sent en confiance car il a le même bénévole tout au long de l'année scolaire, il y a une relation de confiance. Ses devoirs sont donc toujours faits en temps et en heure.

2+ **Tablette et jeux pour stimuler :**

Grâce aux jeux et aux tablettes, l'enfant est divertit et il arrive à tenir l'heure complète sans se déconcentrer.

3+ **Intégration d'une maman en tant que bénévole :**

Une maman du Centre Social a intégré le groupe de bénévoles, elle donne de son temps et nous apporte beaucoup.

4+ **Edition de tables de multiplications et soustractions :**

Des tables sont accrochées au mur de la salle de classe et sont de grandes utilités pour les enfants.

5+ **Le référent joue son rôle d'autorité :**

Il est nécessaire qu'un référent pratique son autorité le soir lorsque les enfants sont dissipés. La salle de classe doit rester calme pour travailler dans les meilleures conditions possibles.

6+ **Jamais un enfant est seul avec un bénévole**

: Un bénévole n'est jamais seul avec un enfant. Il faut toujours être plusieurs ou lorsque qu'un bénévole est seul avec un enfant, laisser la porte ouverte.

LES AXES D'AMÉLIORATION

1 _ On pourrait rajouter de nouvelles applications pour diversifier les connaissances de l'enfant au fur et à mesure des besoins.

2_ Intégrer plus de mamans bénévoles dans l'association à l'avenir.

3_ Il serait bien d'afficher aussi au sein de la classe des fiches de français avec les verbes, les conjugaisons.

Points faibles

1 - **Une grande salle de cours pour isoler les enfants :**

Il est préférable d'avoir une grande salle de cours afin qu'il n'y ait pas trop de bruit (comme cela se produit dans une petite salle).

2 - **Certains enfants ne sont pas présents aux activités du mercredi :**

Certains enfants du projet ne sont pas forcément présents pour les activités culturelles au Centre Social le mercredi.

3 - **Manque de quelques applications sur les tablettes :**

Manque d'applications pour lire l'heure, pour la conjugaison, pour lire et écrire la date du jour.

1_ Toujours privilégier et demander des grandes salles de classe.

2_ Bien prévenir à l'avance les parents pour que les enfants soient présents le mercredi en cas d'activité culturelle.

3_ Rajouter des applications pour lire l'heure, la conjugaison, l'écriture...

- Les points forts/faibles des cours du soir vus par l'enfant

Points forts

1+ Bonne préparation des devoirs en individuel :

Lorsque les enfants sont en individuels nous pouvons mieux les aider et donner plus d'explications.

2+ La tablette et les jeux stimulent

3+ Implication de la famille :

La famille s'implique davantage dans la scolarité de l'enfant.

4+ Parfois en fin de cours, on apprécie faire du dessin.

Points faibles

1 - L'enfant souhaite travailler en groupe :

L'enfant préfère avec d'autres enfants travailler en groupe. Avis de TA1AMI : toujours éviter les travaux en groupe qui sont difficiles à gérer.

2 - Changer de bénévole/d'enfant si la relation bénévole/enfant ne marche pas :

Il est parfois nécessaire de réaliser un changement si la relation avec l'enfant et le bénévole ne marche pas.

LES AXES D'AMÉLIORATION

1_ Proposer de temps en temps d'autres activités en fin de cours : dessin...

1_ Expliquer à l'enfant qu'il est nécessaire de travailler en individuel pour qu'il travaille mieux.

- Les points forts/faibles des cours du soir vus par le Centre Social

Points forts

1 + Impact important sur les résultats de l'enfant :

Grâce au cours du soir, l'enfant progresse énormément.

2+ Classes plus homogènes :

Les enfants en grandes difficultés sont pris en charge par TA1AMI.

3+ Lien fort tissé avec les bénévoles : Les enfants ont confiance au bénévole car il s'en occupe pendant une année complète.

4+ Amélioration du contexte familiale : Les parents sont plus impliqués dans la vie quotidienne, plus investis.

Points faibles

1 - Accompagnement limitée à 10 enfants :

Dû au nombre de bénévoles et de tablettes, le projet n'est accessible qu'à 10 enfants et 10 bénévoles.

LES AXES D'AMÉLIORATION

1_ Prendre plus d'enfants pour en faire progresser davantage.

1_ Prendre plus de bénévoles ainsi que plus de tablettes pour permettre à un plus grand nombre de profiter de l'aide individualisée.

III-2 : Les activités culturelles



Différentes sorties/activités culturelles sont organisées au cours de l'année scolaire avec les enfants accompagnés afin d'intégrer les enfants et leurs familles au monde extérieur. Ces sorties sont sources d'intégration pour des familles qui ont des moyens financiers extrêmement faibles voire nuls.

Les sorties sont totalement différentes les unes des autres, des sorties sont réalisées au cinéma, au musée etc... Elles sont souvent réalisées le mercredi car c'est le jour où les enfants n'ont pas l'école.

Aussi, à la fin de chaque sortie un questionnaire de satisfaction est distribué à chaque enfants ou aux parents pour voir les points positifs et négatifs de la sortie pour permettre d'améliorer les prochaines sorties.

• Les points forts/faibles des sorties culturelles vus par le bénévole

Points forts

1+ Échange lors des activités :

Lors des sorties, les bénévoles peuvent échanger avec les enfants et les parents, donner des explications lorsque ce sont des visites au musée...

2+ Fort Lien tissés avec les parents/enfants/bénévoles :

3+ Faire intervenir les grandes écoles :

Comme l'ISTC qui organise des sorties culturelles pour les enfants comme des activités sportives...

4+ Organisation des sorties culturelles :

Les sorties culturelles sont organisées à l'avance, les réservations, les trajets, ce qui facilite largement l'organisation.

5+ Droit à l'image, contrôle avec le Centre Social.

6+ S'assurer auprès du Centre Social que l'enfant possède une responsabilité civile.

Points faibles

1- Manque parfois d'autorité sur les enfants (parfois trop dissipés)

LES AXES D'AMÉLIORATION

1_ Faire intervenir plus de grandes écoles pour organiser des sorties culturelles car ils proposent des activités diversifiées et gratuites.

1_ Demander à un animateur du Centre Social de venir aider pour encadrer les enfants lors des sorties culturelles.

- **Les points forts/faibles des sorties culturelles vus par l'enfant**

Points forts

1+ **Apprentissage culturel réel :**

Lors des activités culturelles, l'enfant apprend de nouvelles choses et peut donc connaître davantage la culture française.

2+ **Goûter :**

Lors des activités culturelles, les enfants ont toujours le droit à un goûter et à une boisson à la fin de la sortie ; ce qui permet de se retrouver tous ensemble.

Points faibles

1- **Bien adapter les sorties culturelles aux enfants turbulents.**

LES AXES D'AMÉLIORATION

1_ Il faut toujours proposer des sorties culturelles qui correspondent aux enfants sinon ils risquent de vite s'ennuyer et être donc très agités entre eux.

• Les points forts/faibles des sorties culturelles vus par le Centre Social

Points forts

Points faibles

1+ Liens tissés entre parents/enfants/bénévoles

2+ Les parents bénéficient d'activités culturelles :

Les parents peuvent pratiquer des sorties culturelles avec leurs enfants où ils ne peuvent pas aller d'habitude par faute de moyens.

3+ Prise en charge des frais par l'association

:
Toutes les sorties culturelles sont financées par l'association.

1- Absence parfois des enfants le mercredi pour les sorties :

Les enfants qui font partie du projet ne sont pas forcément là le mercredi pour les sorties/activités culturelles.

LES AXES D'AMÉLIORATION

1- Prévenir à l'avance les parents et les enfants pour qu'ils soient présents le mercredi pour les sorties/activités culturelles.

- **Toutes les activités culturelles ont obtenu la note maximale de 5 (issue du questionnaire de satisfaction)**

Cinéma : « Astérix et la Potion magique »



Bowling



Poney Club :



Activités sportives sur le thème *Les Super Héros* :



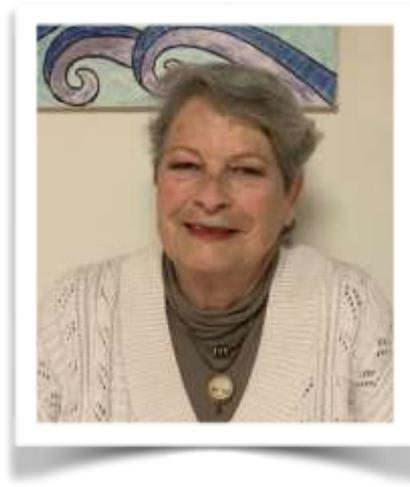
IV - Bilan général

IV-1 : Bilan qualitatif



Caroline - Directrice secteur Enfance

Le projet Enfants AlphaDigital a énormément apporté pour les enfants du Centre Social qui ont énormément progressé. Bravo !



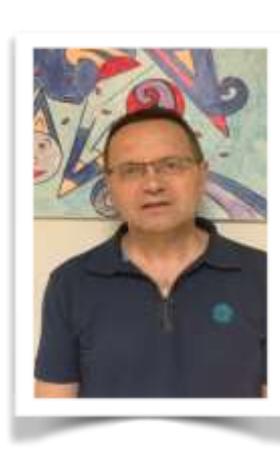
Anne - Bénévole

Nesrine dont je m'occupe a beaucoup progressé depuis l'apprentissage avec la tablette et les exercices réalisés régulièrement.



Samia - Mère

La démarche TA1AMI a été bénéfique pour mon fils. Ses notes scolaires ont énormément augmenté.



Jean-Jacques Derosiaux

Assia sait maintenant lire, écrire et compter. Elle a repris confiance en elle et s'intègre mieux parmi les autres enfants. La démarche TA1AMI a été primordiale pour ses bons résultats.

IV-2 : Expérience intégration d'un parent comme bénévole

Dans le cadre du projet pilote, nous avons intégré un parent comme bénévole dans l'association.

C'est une réussite dans la mesure où le parent :

- Donne de son temps pour aider un enfant,
- Aide l'association à traduire les problèmes expliqués par l'enfant (de part sa connaissance d'une langue étrangère type l'arabe...),
- Participe activement aux activités culturelles,
- Favorise son intégration au sein de la cité.

Pour les prochaines ouvertures de Centres Sociaux (essaimage), il est fortement conseillé de demander à chaque parent s'il souhaite participer (quand cela est possible) à l'activité d'accompagnement d'enfants au sein de l'association.

IV-3 : Bilan quantitatif

(Pour les notes : 5-excellent ; 0-sans intérêt)

Nombre d'enfants par session

10

Enfants allophones sélectionnés par les instituteurs de l'école en relation avec le Centre Social. Les enseignants sont impliqués dans la démarche.

Note parents (0 à 5)

5

Les parents sont satisfaits de l'évolution des notes scolaires des enfants.

Note Centre Social (0 à 5)

5

Les enfants sélectionnés ont un tel retard scolaire qu'ils ne peuvent pas être intégrés efficacement à des cours collectifs du soir. Le suivi individuel est extrêmement efficace.

Note enfants (0 à 5)

5

Les enfants reprennent confiance en eux et s'intègrent mieux au monde éducatif.

Note Ami(e) Bénévole (0 à 5)

5

Les enfants progressent très vite grâce à la démarche adaptée au Bénévole et à l'enfant.

Heures Bénévolat

1242

Pour les 6 mois du projet pilote.

VALIDATION DE LANCER L'ESSAIMAGE dès SEPTEMBRE 2019

Continuer le déploiement
(essaimage)

Résultats très probants,
utilisation tablette + jeux
éducatifs,
et sorties culturelles.



Notes et bulletins en évolutions
très positives.

IV-4 : Bilan financier

Dans de nombreux cas, les coûts ont été fortement diminués car la priorité a été donnée à la recherche de gratuité : recherche livres, entrées musées...

Le coût du projet pilote est le suivant :

- **Matériel :**

- 10 tablettes : 2853 euros.
- Jeux éducatifs : 263 euros.
- Livres, cahiers éducatifs, crayons de couleur... : 76 euros.
- Photocopies (pour table de multiplication, soustraction, conjugaison...) : 49 euros.

TOTAL : 3241 euros.

- **Activités culturelles avec enfants et parents :**

- Cinéma : 301 euros.
- Fabrication marionnettes : 80 euros. Animation offerte par une marionnettiste.
- Sortie zoo de Lille : 178 euros.
- Sortie bowling : 131 euros (reste financé par l'école ISTC)
- Sortie poney : 80 euros (reste financé par l'école ISTC)
- Animation Far West : 80 euros (reste financé par l'école ISTC)
- Animation Les Super Héros : 80 euros (reste financé par l'école ISTC)
- Animation Disney : 80 euros (reste financé par l'école ISTC)
- Sortie Palais des Beaux-Arts : 290 euros.
- Sortie musée de la Poupée et du Jouet ancien : 196 euros.
- Conférence Galapagos : 156 euros.

TOTAL : 1652 euros.

- **Coût aide extérieure réalisation projet pilote :**

- 2 services civiques : 900 euros.
- Fabrication du dossier de bilan : 2000 euros.

TOTAL : 2900 euros.

- **Coûts exceptionnels :**

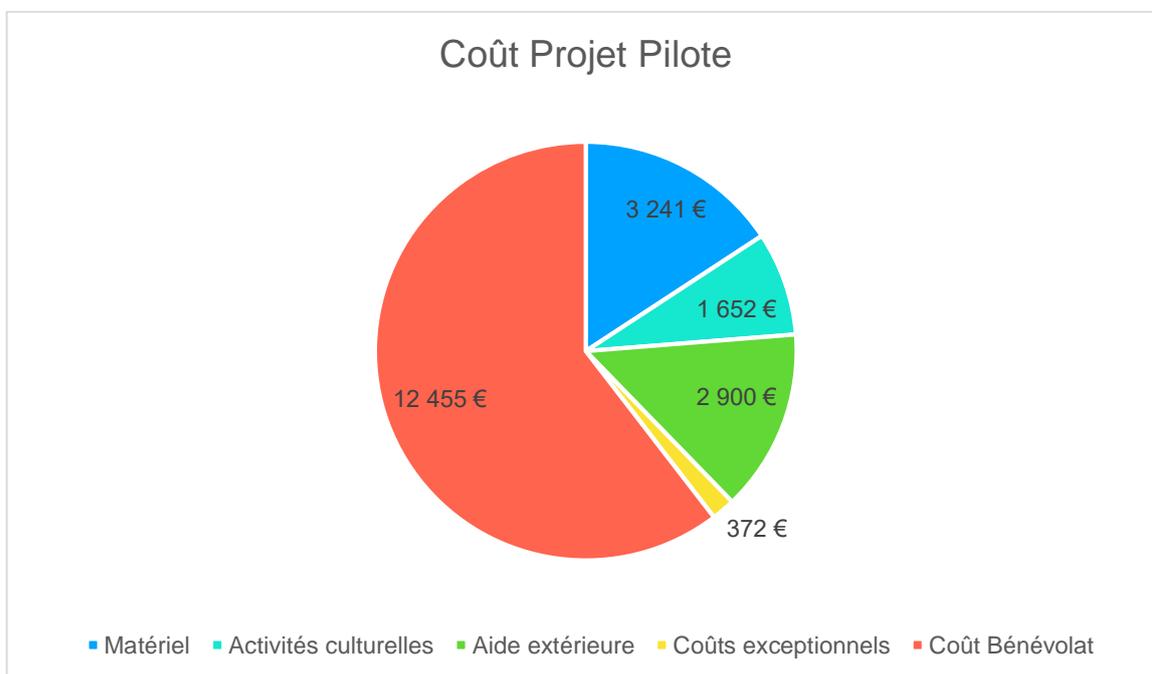
- Financement participation des enfants aux activités du mercredi : 325 euros. (pour 7 enfants dont les parents étaient très pauvres)
- Achats bénévoles : 47 euros.

TOTAL : 372 euros.

TOTAL GENERAL (hors bénévolat) : 8165 euros.

- Coût bénévolat (au SMIC Horaire) :
 - Activités scolaires : 30 heures de bénévolat/semaine x 24 semaines = 720 heures x 10,03 euros = 7221 euros.
 - Sorties culturelles : 11 activités x 10 bénévoles x 3 heures = 330 heures x 10,03 euros = 3309 euros.
 - Temps complémentaires passé par le Référent = 192 heures x 10,03 euros = 1925 euros.

TOTAL GENERAL Bénévolat : 12455 euros.



V - Marketing et communication

V-1 : Dossier de synthèse

Un dossier de synthèse (Bilan 1 Projet Enfant AlphaDigital) a été rédigé. Il est partagé avec le plus grand nombre (associations, structures d'aide à l'enfance...) afin que chacun puisse créer ce même type d'accompagnement ; le seul objectif est de pouvoir aider des enfants en grandes difficultés scolaires.

Ce bilan sera aussi utilisé par l'association TA1AMI afin de réaliser un essaimage dans d'autres Centres Sociaux à partir de septembre 2019.

(Ce document est disponible sur www.ta1ami.fr rubrique [Actualités](#))

V-2 : Actions auprès des médias

Notre association est présente sur Facebook « TA1AMI » ainsi que sur Twitter « @TA1AMI ». Nous partageons nos différentes activités, sorties ainsi que ce que nous faisons au sein de l'association. Partager l'activité du projet permet de mieux faire connaître la problématique des enfants allophones en France.

Un des articles sur Facebook et Twitter



TA1AMI accompagne au cinéma des enfants et leurs familles pour le film Astérix et le secret de la potion magique. Fort comme Obélix TA1AMI !

V-3 : Communiqué de presse

Un communiqué de presse a été réalisé auprès des médias des Hauts-de-France.

(Voir Annexe 6 : Communiqué de presse projet Enfants AlphaDigital)

VI - Remerciements



CAISSE D'ÉPARGNE
HAUTS DE FRANCE



TA1AMI remercie les financeurs qui ont permis de réaliser le projet pilote :

La Fondation Caisse Epargne Hauts-de-France

La Fondation SNCF

La Fondation de France

Merci mille fois, sans vous nous n'aurions pas pu réaliser ce projet pilote qui aide les enfants en grandes difficultés scolaires.

Merci au Centre Social du Faubourg de Béthune de Lille, l'Association Projet, à tous ses collaborateurs dévoués qui nous ont accompagnés pour que ce projet devienne réalité.

POUR CONTACTER TA1AMI



Retrouvez nous sur www.ta1ami.fr

ESPACE
DONS



Contact : Jean-Jacques DEROSIAUX, Président Association TA1AMI & Fédération TA1AMI – 06 60 29 41 62 – ta1ami@orange.fr

VII : ANNEXES

- Annexe 1 : Convention avec le Centre Social**
- Annexe 2 : Charte du Bénévole**
- Annexe 3 : Questionnaire de suivi d'un enfant**
- Annexe 4 : Guide utilisateur de la tablette**
- Annexe 5 : Guide utilisateur des jeux culturels**
- Annexe 6 : Communiqué de presse projet *Enfants aDigital***
- Annexe 7 : Questionnaire satisfaction *activités culturelles***

Annexe 1 : Convention avec le Centre Social

L'Association TA1AMI, association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, enregistrée à la Préfecture du Nord sous le n° W595023976 en date du 01 septembre 2014 dont le siège social est fixé au 61, rue Nicolas Leblanc 59000 Lille, représentée par Monsieur Jean-Jacques DEROSIAUX, Président, ayant tous pouvoirs à cet effet,

*dénoté ci-après l'ASSOCIATION
d'une part,*

ET

Le Centre Social du Faubourg de Béthune, agissant en vertu des statuts de l'ASSOCIATION PROJET, établissement dont le siège est situé au 65 rue Saint Bernard BP 43 59006 Lille.

L'ASSOCIATION PROJET est représentée par son Directeur, Monsieur El Madani OULKEBIR, ayant tous pouvoirs à cet effet ;

*dénoté ci-après l'ETABLISSEMENT
d'autre part,*

Il a été exposé et convenu ce qui suit :

PREAMBULE

L'association TA1AMI créée en Septembre 2014 a pour but d'organiser des visites régulières d'un(e) ami(e) Bénévole auprès de toute personne isolée, quel que soit son âge, son handicap... (soutien scolaire, lecture, discussions diverses...). Les interventions se font au sein des Centres Sociaux, d'établissements médicalisés, voire au domicile de la personne.

Pour contribuer au parcours de vie de la personne accompagnée, des activités culturelles (sorties lieux touristiques, animations...) sont réalisées.

L'association TA1AMI organise régulièrement une réflexion sur le thème TA1REVE afin de concrétiser le souhait d'une personne accompagnée.

L'Association Projet du Faubourg de Béthune dispose de bureaux au sein desquels les Ami(e)s Bénévoles de TA1AMI accompagneront les enfants, en présence d'un membre de la famille de l'enfant.

Article 1 - OBJET

La présente convention a pour but de préciser les modalités et conditions d'intervention de L'ASSOCIATION au sein de l'ETABLISSEMENT, intervention dont le but est d'organiser des visites régulières auprès de tout enfant et sa famille. Ces interventions se font à titre gratuit sans contrepartie financière de quelque nature que ce soit.

Article 2 - OBLIGATIONS DE L'ASSOCIATION

2.1 – La communication d'information

L'ASSOCIATION s'engage à remettre à l'Etablissement, dès la signature des présentes, une copie de ses statuts à jour, ainsi que son règlement intérieur s'il existe.

L'ASSOCIATION s'engage à communiquer à l'Etablissement, pour information, chaque année, avant le 30 décembre :

- la liste nominative des membres Ami(e)s Bénévoles appelés à intervenir,
- un compte rendu de son activité réalisée au sein de l'Etablissement.

2.2 – La « Charte des bénévoles »

L'ASSOCIATION s'engage à respecter intégralement les dispositions de la « Charte des Bénévoles » de l'Etablissement si elle existe. Elle s'engage à faire connaître et à appliquer l'ensemble des dispositions de cette charte à tous ses membres.

2.3 – Modalités d'intervention des bénévoles

2.3.1. L'ASSOCIATION pourra intervenir dans les locaux de l'Etablissement aux horaires convenus et autorisés par le responsable.

2.3.2. Les Ami(e)s Bénévoles sont placés sous l'autorité d'un coordinateur choisi parmi eux et reconnu par l'ASSOCIATION. Le coordinateur est le correspondant désigné de l'ASSOCIATION pour le personnel de l'Etablissement.

Le coordinateur désigné de l'association TA1AMI est chargé de faire signer à chaque intervenant *la Charte de l'Ami(e) bénévole pour accompagner un enfant* et est chargé de vérifier *l'extrait de casier judiciaire* de chaque intervenant.

L'ASSOCIATION porte à la connaissance de l'Etablissement, le nom du coordinateur des Ami(e)s Bénévoles qu'elle a désigné. Son rôle est d'organiser l'action des Ami(e)s Bénévoles auprès des personnes suivies et, le cas échéant, de leur entourer, d'assurer la liaison avec la personne coordinatrice de l'Etablissement désignée par l'Etablissement.

2.3.3. Les membres de l'ASSOCIATION s'engagent à respecter le bon fonctionnement du service et à ne causer aucune gêne à ce service. Ils ne peuvent, en aucun cas et de quelque manière que ce soit, contester ou interférer dans une décision prise dans l'intérêt de l'enfant.

2.3.4. L'ASSOCIATION s'engage à ce que ses Ami(e)s Bénévoles intervenant sur le site de l'Etablissement respectent le Règlement Intérieur de celui-ci, l'organisation du travail ainsi que les règles d'hygiène et de sécurité.

2.3.5. L'ASSOCIATION s'engage à respecter la plus grande discrétion eu égard à l'ensemble des informations auxquelles elle aurait accès dans le cadre de sa mission et notamment celles relatives aux enfants et leur famille accompagnés par un Ami(e) Bénévole et au fonctionnement de l'Etablissement.

2.4 – Coopération

L'ASSOCIATION s'engage à coopérer dans un esprit de compréhension mutuel avec le personnel de l'Etablissement ainsi qu'avec les autres associations intervenant sur le site pour rechercher une meilleure efficacité du volontariat dans son ensemble.

2.5 – Assurance

L'ASSOCIATION déclare être couverte en responsabilité civile pour les dommages susceptibles d'être causés par ses membres à l'occasion de leurs interventions au sein de l'Etablissement par l'assurance signée auprès de la société La MACIF.

En effet, l'ASSOCIATION souscrit une police d'assurance garantissant les dommages pécuniaires de la responsabilité civile pouvant lui incomber en raison des dommages corporels, matériels, causés aux tiers tant, pendant qu'après l'exécution de ses activités au sein de l'Etablissement.

L'ASSOCIATION s'engage à adresser chaque année, la copie de l'attestation d'assurance en cours de validité à l'Etablissement.

ARTICLE 3 – OBLIGATIONS DE L'ETABLISSEMENT

3.1 – Reconnaissance de l'activité de l'ASSOCIATION

L'Etablissement s'engage à reconnaître l'activité de l'ASSOCIATION et à la faire reconnaître à son personnel. Il s'engage à inviter le personnel à faire connaître à l'ASSOCIATION les conditions dans lesquelles celle-ci pourra exercer ses activités auprès des enfants suivis et à prendre toutes dispositions utiles pour favoriser la coopération du personnel avec les membres Ami(e)s Bénévoles de l'ASSOCIATION.

3.2 – Reconnaissance de l'ASSOCIATION

L'Etablissement s'engage à faire connaître l'ASSOCIATION aux personnes suivies ainsi qu'à leur famille.

3.3 – Communication d'information

L'Etablissement s'engage à remettre son livret d'accueil ou tout autre document décrivant l'organisation et le fonctionnement de l'établissement, ainsi qu'un exemplaire de son règlement intérieur sur la demande de l'association.

L'Etablissement s'engage à donner une information claire et détaillée sur le fonctionnement des services dans lesquels l'ASSOCIATION sera autorisée à intervenir à la demande de cette dernière.

ARTICLE 4 – RESILIATION

Le non-respect par l'une des Parties d'un ou plusieurs engagements mentionnés ci-dessus entraîne la rupture de la présente convention, (30) trente jours après une mise en demeure d'exécuter faite par lettre recommandée avec avis de réception restée infructueuse.

De même, toute modification des statuts et du règlement intérieur de l'ASSOCIATION ou de l'ETABLISSEMENT, peut amener l'une ou l'autre des Parties à exiger une rupture de la présente convention sous réserve d'un préavis de trois mois par lettre recommandée avec accusé de réception.

ARTICLE 5 – DUREE DE LA CONVENTION

La présente convention a une durée de validité d'un an à compter de sa signature.

A l'arrivée de son terme, la présente convention sera reconduite par tacite reconduction à défaut d'être dénoncée par une des parties par lettre recommandée avec Accusé de Réception deux mois avant sa date d'échéance.

ARTICLE 6 - LITIGES

Tout litige relatif à l'interprétation, à l'exécution de la présente convention est soumis au droit français.

Tout différend né entre les Parties de l'interprétation et/ou de l'exécution de la présente convention sera soumis, à défaut de résolution amiable, aux juridictions lilloises.

ARTICLE 7 – MODALITES DE SORTIE PONCTUELLE D'UN ENFANT

Le coordinateur TA1AMI peut ponctuellement demander à l'Etablissement concerné de réaliser une sortie extérieure pour ***l'enfant et un membre de sa famille*** sur un créneau horaire bien défini.

Par exemple, dans le cadre des projets de groupe de sorties culturelles gérés par l'association TA1AMI et de sortie de la personne accompagnée par son ami(e) bénévole dans le cadre du projet TA1REVE (réaliser le rêve d'un enfant), l'association TA1AMI peut demander à l'Etablissement concerné de réaliser une sortie extérieure sur un créneau horaire bien défini.

L'accord ou le désaccord sera dès lors donné au coordinateur TA1AMI par le coordinateur de l'Etablissement.

Les annexes font partie intégrante de la présente convention.

Fait à Lille, le 13 novembre 2017

En deux exemplaires originaux

Pour l'Association PROJET,
Le Président,

Pour l'association « TA1AMI »,
Le Président,

Jean-Jacques DEROSIAUX

Annexe 2 : Charte du Bénévole

Charte de l'Ami(e) Bénévole pour accompagner un enfant (à domicile ou en Centre Social)

L'Ami(e) Bénévole joue un rôle déterminant dans l'accompagnement d'un enfant à domicile ou en Centre Social.
L'Ami(e) Bénévole noue avec l'enfant une relation fondée sur l'échange et le partage.
L'Ami(e) Bénévole doit avoir l'esprit suffisamment ouvert pour apprendre les uns des autres, enfants et parents, avec humilité.

LIBERTE

L'Ami(e) Bénévole s'engage librement à visiter un enfant à son domicile ou en Centre Social, pour l'aider dans sa scolarité, pour échanger, pour discuter.
L'Ami(e) Bénévole partage, selon sa disponibilité, amitié et activités avec l'enfant.
L'Ami(e) Bénévole cesse son activité de Bénévole lorsqu'il (elle) le souhaite dans le respect de la relation nouée avec l'enfant.

AMITIE SANS CONTRAINTE

L'Ami(e) Bénévole prend en compte les attentes de l'enfant et veille, dans la mesure de ses possibilités, à la régularité de ses visites pour ne pas susciter de déceptions. Il(elle) annonce ses visites et pense à se décommander si nécessaire.
L'Ami(e) Bénévole s'engage à :

- agir avant tout pour le bien-être de l'enfant,
- agir dans le respect des convictions et des opinions philosophiques, politiques et religieuses de l'enfant et de sa famille.

GRATUITE

L'Ami(e) Bénévole n'attend rien de l'enfant et n'accepte rien de l'enfant et de sa famille en termes de gratification ou d'avantage personnel autre que le respect de son apport amical.

DISCRETION

L'Ami(e) Bénévole tient une place à part dans la vie de l'enfant et de sa famille, il n'est ni un professionnel, ni un membre de la famille, il s'engage à la discrétion vis-à-vis des confidences qu'il (elle) reçoit ou qu'il (elle) déduit de ses échanges, et se montre prudent dans ses propos de façon à ne pas susciter de trouble affectif chez l'enfant et la famille.

INFORMATION / SENSIBILISATION / PARTAGE

L'Ami(e) Bénévole doit établir une relation de confiance avec l'enfant et ses parents : l'Ami(e) Bénévole s'engage à :

- Se présenter à l'enfant, ainsi qu'à la famille, expliquer ce qu'est l'association TAIAMI et pourquoi l'Ami(e) Bénévole intervient.
- Favoriser l'expression de l'enfant : poser des questions, partager ses passions, lui laisser le temps de répondre, se mettre à son niveau ; parler de lui, de ce qu'il aime faire.
- Favoriser la participation des parents, dès que c'est possible, aux activités qu'il met en place.
- Echanger avec les parents de façon bienveillante sur leurs interrogations sur le devenir de l'enfant.

RECOMMANDATIONS

- Ne portez pas de jugement sur l'enfant et sa famille.
- Concentrez votre effort sur le renforcement des qualités de l'enfant et aidez à développer ce qui vous semble positif en lui.

- Soyez toujours prêt(e) à répondre à l'appel de l'enfant qui a besoin de vous. Ecoutez, répondez toujours à l'enfant qui a recours à vous.
- Respectez l'enfant qui a fait une erreur et qui peut se corriger de lui-même.
- Présentez des activités à l'enfant qui les a refusées auparavant. Aidez-le à acquérir ce qu'il n'a pas encore et à surmonter ses imperfections. Faites tout ceci en usant de mots aimables, en étant une présence conciliante.
- Faites que votre présence et votre disponibilité soient ressenties par l'enfant, ainsi que la famille.
- Mettez toujours la famille de l'enfant en avant, il en va du bien-être de l'enfant au sein du réseau familial.

Je m'engage à développer une relation basée sur l'authenticité, la confiance, le dialogue, la coopération et à aider au développement harmonieux et global de chacun dans un climat d'attention et de bienveillance.

Pièce à fournir : Une copie du casier judiciaire

L'Ami(e) Bénévole partage avec l'association TAIAMI de nombreuses valeurs communes – Solidarité – Respect – Partage.

Fait à Lille, le
Jean-Jacques Derosiaux
Président de l'association

Ami(e) Bénévole

Annexe 3 : Questionnaire de suivi d'un enfant

Questionnaire de Suivi d'un Enfant Année Scolaire : 2018/2019

Date de saisie :

1 - Nom et Prénom de l'Enfant :

Classe :

2 - Nom et Prénom Parent :

3 - Nom et Prénom Personne Centre Social :

4 - Nom et Prénom de l'Ami(e) Bénévole :

Le questionnaire est rempli par :

(Saisir 1 ou 2 ou 3 ou 4)

Cochez la case qui correspond le plus à votre opinion :

A : Je suis tout à fait d'accord

B : Je suis plutôt d'accord

C : Je suis un peu d'accord

D : Je ne suis pas du tout d'accord

E : Je ne peux / veux pas répondre

Utilisation Tablette

	A	B	C	D	E
1 - J'ai déjà utilisé une Tablette et je suis satisfait					
2 - L'Enfant est plus à l'écoute lorsqu'on utilise une Tablette					
3 - La partie mathématique par classe me donne satisfaction (iTooch)					
4 - La partie français par classe me donne satisfaction (iTooch)					
5 - J'ai utilisé d'autres logiciels sur la Tablette et je suis satisfait (Logiciels : _____)					
6 - Moi, Bénévole, la Tablette facilite mes actions					
7 - J'ai déjà emprunté une Tablette et je suis satisfait (Enfant fait des progrès en s'amusant)					
8 - Moi Parent, j'ai utilisé la Tablette pour moi					
9 - Moi Parent, j'ai utilisé la Tablette avec mon enfant					
10 - La Tablette est source de progrès pour l'enfant					
11 - La Tablette est source de progrès pour les Parents					

Quelles sont vos suggestions pour améliorer la gestion de la Tablette :

Utilisation JEUX CULTURELS

Cochez la case qui correspond le plus à votre opinion :

- A : Je suis tout à fait d'accord
- B : Je suis plutôt d'accord
- C : Je suis un peu d'accord
- D : Je ne suis pas du tout d'accord
- E : Je ne peux / veux pas répondre

	A	B	C	D	E
1 - J'ai déjà utilisé le Brain Box et je suis satisfait					
2 - J'ai déjà utilisé le Tam Tam Safari et je suis satisfait					
3 - J'ai déjà utilisé Vocadingo et je suis satisfait					
4 - J'ai déjà utilisé Conjudio et Multiplodingo et je suis satisfait					
5 - J'ai déjà utilisé les jeux Cartatoto et je suis satisfait					
6 - J'ai déjà utilisé mot dingo et sylladingo et je suis satisfait					
7 - J'ai utilisé d'autres jeux culturels et je suis satisfait (Jeux : _____)					
8 - Moi, bénévole, les jeux culturels facilitent mes actions					
9 - Moi, bénévole, je constate que l'enfant est plus attentif					
10 - J'ai déjà emprunté un jeu culturel et je suis satisfait (Enfant fait des progrès en s'amusant)					
11 - Moi Parent, j'ai joué avec mon enfant					

Quelles sont vos suggestions pour améliorer la gestion des jeux culturels :

SORTIE CULTURELLE

Cochez la case qui correspond le plus à votre opinion :

- A : Je suis tout à fait d'accord
- B : Je suis plutôt d'accord
- C : Je suis un peu d'accord
- D : Je ne suis pas du tout d'accord
- E : Je ne peux / veux pas répondre

	A	B	C	D	E
1 - L'activité culturelle me fait découvrir la culture					
2 - L'activité culturelle me permet de parler					
3 - L'activité culturelle me permet de mieux comprendre le français					
4 - L'activité culturelle est profitable pour les Enfants et les Parents (Apprentissage de la langue)					
5 - J'aime bien rencontrer d'autres familles/d'autres enfants lors des activités culturelles.					
6 - Moi, bénévole, j'ai apporté des explications à l'enfant					
7 - Moi, enfant j'ai pu apprendre de nouvelles choses					
8 - Moi, parent j'ai pu profiter de l'activité avec mon enfant					
9 - L'animation/sortie culturelle est globalement positive					
10 - La sortie culturelle est bénéfique à tous					

Quelles sont vos suggestions pour améliorer la gestion des activités culturelles :

Evolution Enfant

Cochez la case qui correspond le plus à votre opinion :

- A : Je suis tout à fait d'accord
 B : Je suis plutôt d'accord
 C : Je suis un peu d'accord
 D : Je ne suis pas du tout d'accord
 E : Je ne peux / veux pas répondre

	A	B	C	D	E
1 - L'enfant a fait des progrès en Mathématique					
1 bis - Les notes à l'école ont progressé					
2 - L'enfant a fait des progrès en Lecture					
2 bis - Les notes à l'école ont progressé					
3 - L'Enfant a fait des progrès en écriture					
3 bis - Les notes à l'école ont progressé					
4 - L'Enfant parle mieux					
4 bis - Les notes à l'école ont progressé					
5 - L'Enfant a fait des progrès en compréhension					
5 bis - Les notes à l'école ont progressé					
6 - Moi, Bénévole, j'ai constaté que l'enfant est plus à l'aise					
7 - Moi, Bénévole, j'ai constaté que l'enfant est plus attentif					
8 - Le carnet de correspondance est bien utilisé					
9 - C'est une bonne idée de faire les devoirs pendant les cours du soir					
10 - Je suis satisfait que TA1AMI accompagne un Enfant					

Quelles sont vos suggestions pour améliorer l'accompagnement de l'enfant par l'Ami(e) Bénévole :

Quelles sont vos suggestions pour améliorer le projet :

Commentaires :

Nous vous remercions de votre coopération et restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Annexe 4 : Guide utilisateur de la tablette

(Ce guide à une taille trop importante pour être intégré au sein de ce document : vous pouvez l'obtenir en vous adressant à l'association TA1AMI).

Annexe 5 : Guide utilisateur des jeux culturels

(Ce guide à une taille trop importante pour être intégré au sein de ce document : vous pouvez l'obtenir en vous adressant à l'association TA1AMI).

Annexe 6 : Communiqué de presse projet *Enfants αDigital*



De ses 4 ans, l'association TA1AMI a déjà accompagné plus de 1000 personnes isolées (Femmes/Hommes/Enfants), réalisée des activités culturelles pour plus de 4 000 personnes et accomplie plus de 150 rêves de personnes isolées dans le cadre du projet TA1REVE. Début 2019, grâce aux soutiens de La Fondation Caisse Epargne Hauts-de-France, de la Fondation SNCF et de la Fondation de France, TA1AMI a lancé un grand projet à destination des enfants isolés, afin qu'ils puissent s'intégrer très rapidement au sein d'un environnement scolaire.

Un projet pilote a été réalisé au sein du Centre Social du Faubourg de Béthune à Lille.

Projet : Enfants Alpha Digital

L'objet du projet « Enfants Alpha Digital » consiste à donner aux enfants de la génération alpha en grandes difficultés scolaires (enfants allophones...) tous les moyens modernes et éprouvés pour rattraper leur retard scolaire de la façon la plus efficace possible et dans des délais les plus faibles possibles.

Quatre moyens vont être associés afin d'aboutir aux meilleurs résultats possibles :

- Une tablette d'auto-apprentissage pour pouvoir apprendre plus facilement : La tablette numérique contient des cours allant du CP au CM2,
- Des jeux éducatifs pour apprendre aisément les bases du français,
- Des sorties culturelles pour s'intégrer dans l'environnement culturel de la ville où réside l'enfant et ses parents,
- Un(e) Ami(e) Bénévole pour accompagner l'enfant durant toute l'année scolaire.

Des cours du soir sont organisés durant toute l'année scolaire avec un bénévole qui accompagne le même enfant.

Fort de son succès et des résultats brillants, l'association TA1AMI rédigera un rapport détaillé qui exposera le savoir-faire obtenu dans le cadre du projet Enfants Alpha Digital afin que tous les organismes et associations françaises puissent utiliser les résultats de ce beau projet. De plus, début septembre 2019, TA1AMI envisage de déployer sa solution au sein d'autres Centres Sociaux.

“ TA1AMI œuvre pour briser l'isolement ”



Vous souhaitez devenir bénévole et accompagner une Femme/Homme/Enfant isolé(e)
Inscrivez-vous sur Internet : www.ta1ami.fr Rubrique Devenir Ami(e) Bénévole

Contact : Mail : ta1ami@orange.fr /Tél : 06 60 29 41 62

Annexe 7 : Questionnaire satisfaction activités culturelles

Questionnaire d'appréciation Sortie/Animation culturelle

Date de la sortie ou de l'animation :

Description de la sortie ou de l'animation :

Lieu de la sortie ou de l'animation :

Nom de l'animateur(trice) ou de l'accompagnant :

Prénom :

Combien de personnes (âgées, bénévoles...) ont participé à l'animation ou sortie ? :

Cochez la case qui correspond le plus à votre opinion :

A : Je suis tout à fait d'accord

B : Je suis plutôt d'accord

C : Je suis un peu d'accord

D : Je ne suis pas du tout d'accord

E : Je ne peux / veux pas répondre

	A	B	C	D	E
1 - La préparation de la sortie/animation culturelle est conforme à mes attentes					
2 - Les horaires ont été correctement respectés					
3 - La durée de l'animation est adaptée aux personnes présentes					
4 - La prise en charge des personnes âgées... seules s'est bien déroulée					
5 - Les explications culturelles ont été nombreuses et de qualité					
6 - Les bénévoles présents ont été efficaces					
7 - Les personnes présentes ont participé activement à l'activité proposée					
8 - Les personnes présentes ont fait de nombreuses remarques positives					
9 - L'animation/sortie culturelle est globalement positive					
10 - Je serai ravi(e) de participer à d'autres animations de l'association TA1AMI					

Quelles sont vos suggestions pour améliorer la sortie/animation culturelle :

Commentaires :

Nous vous remercions de votre coopération et restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.